

Déclaration de Bertie Ahern à la Chambre des députés à la veille du deuxième référendum sur le traité de Nice (Dublin, 10 septembre 2002)

Légende: Le 10 septembre 2002, un mois avant l'organisation du second référendum irlandais sur le traité de Nice, le Premier ministre d'Irlande Bertie Ahern souligne devant le Parlement de Dublin l'importance du traité pour la place de l'Irlande en Europe.

Source: Discours du Taoiseach, Bertie Ahern, devant le Dáil Éireann, sur le vingt-sixième amendement à la constitution. [EN LIGNE]. [s.l.]: Commission européenne, [26.07.2005]. Disponible sur http://europa.eu.int/constitution/futurum/documents/offtext/sp100902_fr.htm.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_bertie_ahern_a_la_chambre_des_deputes_a_la_veille_du_deuxieme_referendum_sur_le_traite_de_nice_dublin_10_septembre_2002-fr-e6d48860-5397-4b55-929d-e868591cccd4.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Discours du Taoiseach, Bertie Ahern, devant le Dáil Éireann, sur le vingt-sixième amendement à la constitution (10 septembre 2002)

Monsieur le Président,

Je m'adresse aujourd'hui à ce Parlement non pas simplement en tant que Premier ministre ou chef de parti mais en tant que citoyen irlandais. Au cours de notre vie nationale, il existe des moments historiques où il nous faut dépasser la politique. Ce référendum sur l'Union européenne en est un.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un carrefour décisif, à un tournant qui aura une importance cruciale pour notre pays. Dans quelques semaines, le peuple souverain de cette République votera une décision qui engagera profondément notre avenir. L'issue de la consultation est attendue dans toute l'Europe, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union. Elle ouvrira de nouvelles possibilités ou posera des limites nouvelles à l'Irlande. Elle dessinera notre horizon national. De ce choix que nous ferons, plus que de toute autre décision que nous prendrons au niveau national dans les prochaines années, dépendront la place que nous occuperons dans le monde et la possibilité pour l'Irlande de progresser dans la bonne direction.

C'est pourquoi je suis venu dire aujourd'hui à notre Parlement, avec toute la conviction dont je suis capable, que l'Irlande doit voter oui si nous voulons progresser en tant que société, en tant qu'économie et en tant que peuple libre.

Les critiques du passé

Les arguments avancés par les opposants du traité de Nice n'ont rien de nouveau. Que ce soit à l'époque de notre adhésion à l'Union européenne elle-même ou au moment de l'adoption de la monnaie commune, chaque fois que le débat a porté sur l'Europe, les eurosceptiques ont entonné le même refrain.

Où serait l'Irlande aujourd'hui – ils avaient aussi appelé à voter non à l'adhésion - si nous n'étions pas entrés dans l'Union européenne?

L'Union européenne a été un formidable moteur de développement économique et social pour l'Irlande. Sans l'aide de l'Europe, les progrès phénoménaux que nous avons accomplis auraient été inimaginables. Si elle était restée en dehors de la nouvelle Europe, l'Irlande offrirait encore le spectacle, naguère coutumier, d'un pays arriéré, miné par le chômage et par l'émigration, abandonné par une part croissante de sa population.

La réalité est tout autre aujourd'hui. Grâce à notre appartenance à l'Union européenne, le nombre de nos concitoyens qui restent ou font retour dans une Irlande rénovée et renforcée par la mise en place d'infrastructures et l'afflux d'investissements, ne cesse de croître.

Notre adhésion à l'Union européenne nous a permis de réaliser non seulement des progrès économiques mais aussi de considérables avancées sur le plan social. La parité salariale et l'égalité des chances dont nous jouissons en Irlande sont largement tributaires de notre appartenance à l'Union européenne. L'amélioration des conditions de l'emploi et de la réglementation en matière de santé et de sécurité, la limitation de la durée du travail et la protection des jeunes travailleurs, l'égalité de traitement entre hommes et femmes concernant les prestations de la sécurité sociale, les congés de maternité et parentaux, les structures d'assistance à l'enfance: toutes ces mesures ont été adoptées en collaboration avec nos partenaires européens.

Si nous n'étions pas entrés dans l'Europe, ce que nous considérons aujourd'hui comme acquis ne serait, pour bonne part, qu'une lointaine espérance ou un rêve inaccessible.

À présent, ceux qui ont systématiquement combattu le projet européen font à nouveau campagne contre son développement. Mais les eurosceptiques ne peuvent pas éluder l'histoire : l'Union européenne a été un bien pour l'Irlande, et notre participation à celle-ci a été un facteur fondamental d'amélioration de notre niveau et de notre qualité de vie. Depuis notre adhésion à l'Union, nous avons attiré un flot sans précédent

d'investissements étrangers. Nous avons pu créer des emplois et construire une prospérité dans une large mesure parce que nous avons servi de porte de l'Europe au monde anglophone.

Ces progrès peuvent être illustrés en termes bien réels. Le Fonds structurel et le Fonds de cohésion ont joué un rôle moteur dans notre développement grâce aux investissements effectués dans des domaines comme les infrastructures routières, les services environnementaux, les transports publics, l'éducation, la formation et la promotion de nouvelles industries. Entre 1973 et 2001, l'Irlande a perçu en provenance de ces fonds 15,5 milliards d'euros, dont plus de 800 millions d'euros pour la seule année 2001. C'est là un fait incontestable, une preuve irréfutable de la réalité de notre appartenance à l'Europe.

Dans le secteur agricole, l'Irlande a reçu plus de 29 milliards d'euros au titre de mesures de soutien du marché ou en subventions directes – pour la promotion de notre activité agricole, pour le maintien des exploitants sur leurs terres et pour le soutien des communautés rurales. Le montant des transferts effectués dans le cadre de la PAC entre 1973 et 2001 s'élève à près de 32 milliards d'euros et d'autres milliards suivront d'ici à 2006. Au total, les aides fournies par l'Europe dans la période 1973-2001 ont atteint quelque 45,6 milliards d'euros.

Sur le plan social comme politique, nos horizons se sont élargis. En particulier, les relations entre l'Irlande et la Grande-Bretagne se sont développées à la faveur de notre appartenance commune à l'Union européenne. Un élément qui s'est révélé essentiel pour la recherche de la paix dans notre propre île. Si bien que je puis dire à tous ceux qui, dans le passé, ont affirmé que l'adhésion de l'Irlande à l'Europe nuirait à ce pays qu'ils se trompaient alors, et à tous ceux qui critiquent le traité aujourd'hui qu'ils se trompent encore.

C'est pour cette raison que je suis ici, aujourd'hui ; pour expliquer en détail pourquoi je suis si fermement convaincu qu'il faut voter oui au référendum sur l'Union européenne.

À l'écoute des citoyens

Je tiens à dire, en toute franchise, que je comprends les préoccupations de ceux qui ont voté contre le traité de Nice l'an dernier. Je sais que beaucoup n'ont pas voté et que beaucoup sont abstenus parce qu'ils ne savaient pas quelle était la bonne décision à prendre.

La confusion régnait et je pense que nous portons pour bonne part la responsabilité de cet état de choses, nous tous, politiciens et partenaires sociaux, qui avons des fonctions de direction et qui avons le devoir de poser les problèmes de la façon la plus claire possible pour permettre aux citoyens de l'Irlande de faire leur choix en pleine connaissance de cause.

Mais la responsabilité est aussi imputable à ceux qui pratiquent, par choix tactique, la politique de la confusion.

Pour notre part, nous nous sommes mis à l'écoute du peuple irlandais. Nous avons affronté les questions qui lui tiennent à cœur comme celle de la neutralité ou du contrôle parlementaire effectif de l'Union européenne. Si bien que, à tous ceux qui demandent pourquoi il faudrait voter à nouveau sur ce traité, je réponds qu'il existe un grand nombre de raisons impératives de le faire.

Tout d'abord il s'agit d'une décision de la plus haute importance pour l'Irlande, qui aura de profondes répercussions sur notre prospérité à long terme et sur la place que nous occuperons dans le monde.

En deuxième lieu, le gouvernement s'est attaché à modifier le contexte dans lequel la décision sera prise. Les déclarations de Séville ont confirmé que Nice ne constitue aucune menace pour notre politique de neutralité militaire. La proposition d'amendement de la Constitution offre toute assurance à cet égard en indiquant clairement que l'Irlande ne s'engagera jamais dans une défense commune, à moins que le peuple irlandais n'en ait décidé autrement, par référendum.

En troisième lieu, fait sans précédent, un débat national structuré a eu lieu sur l'Europe au Forum national, et

le gouvernement a mis en place de nouvelles dispositions, très strictes, pour aider le Parlement (l'Oireachtas) à procéder plus efficacement à l'examen des questions européennes.

Quatrième et dernier point, nos partenaires européens, d'aujourd'hui et de demain, nous ont demandé de reconsidérer la question à la lumière du contexte qui a changé. Pour les pays candidats, en particulier, l'issue de la consultation aura de profondes implications.

En d'autres termes, nous demandons au peuple irlandais de se prononcer à nouveau sur cette décision capitale car il est juste qu'il en soit ainsi, pour les autres comme pour nous-mêmes ; car des dispositions importantes ont été prises pour résoudre les problèmes qui préoccupaient les citoyens lors du premier vote et enfin car cette décision touche au cœur de nos aspirations concernant l'avenir de l'Irlande.

Les mesures adoptées par le gouvernement quant à la question de la neutralité et du contrôle effectif du dossier de l'Union européenne par le Parlement irlandais sont pleinement de nature à lever les réserves exprimées par les électeurs lors du premier référendum de Nice. L'engagement que nous avons pris de soumettre à référendum toute décision envisageant l'implication de l'Irlande dans une défense commune européenne figurera dans la Constitution de notre pays. La protection constitutionnelle est le plus sûr rempart dans un gouvernement du peuple par le peuple.

Nous avons écouté et nous avons appris ; nous nous sommes résolument attachés à répondre aux questions et aux préoccupations des citoyens. Des points importants ont ainsi été réglés et le contexte d'alors se trouve aujourd'hui modifié.

Je voudrais lancer ici un appel à la prudence. Le traité en question revêt une importance extrême pour les États et les peuples d'Europe, qui suivent de très près notre débat national et s'attendent, à juste titre, à ce que le peuple irlandais se prononce en faveur du traité de Nice.

Nous, peuple irlandais, avons le devoir envers nous-même de nous prononcer en faveur du traité de Nice.

Déjà des questions comme celle du libre mouvement des travailleurs ou de la réforme de la politique commune de la pêche ont été évoquées dans le débat. Ces questions n'ont rien à voir avec le traité de Nice ; elles font partie des affaires courantes que l'Union européenne affronte quotidiennement.

L'Irlande a su manœuvrer avec art pour défendre et faire valoir ses intérêts nationaux en Europe. Elle n'a pas réalisé ses objectifs en usant de la menace ou de coups d'éclat. Elle a réalisé ses objectifs en construisant des alliances et en élaborant des compromis. Tenter d'utiliser le traité de Nice comme monnaie d'échange dans les négociations relatives aux questions courantes de l'Union serait faire preuve de myopie et se révélerait un mauvais calcul.

Pour finir, utiliser le référendum sur le traité de Nice pour servir les intérêts politiques d'un parti reviendrait à se punir soi-même. Une victoire du non et l'affaiblissement de la position de l'Irlande qui s'ensuivrait en Europe rendraient plus difficile à n'importe quel gouvernement la tâche d'assurer le progrès économique et social du pays.

Votez oui pour l'emploi, la croissance et l'avenir de l'Irlande

Ainsi, le débat qui s'ouvre ici devrait se concentrer sur les conséquences réelles de notre choix. Et le message que je voudrais faire passer aujourd'hui est le suivant : « Voter oui, c'est voter pour l'emploi, la croissance et l'avenir de l'Irlande. »

Chaque vote de l'Irlande en faveur d'un nouveau traité de l'Union européenne s'est traduit par une croissance de l'emploi, un essor du commerce et une augmentation des investissements. L'Irlande est, de tous les pays membres, celui qui a le plus bénéficié de l'Union européenne.

Et nous continuerons à retirer des bénéfices si nous votons oui. Le traité est une « bonne affaire » pour

l'Irlande. Il protège à la fois nos droits et notre position au sein de l'Union européenne.

Certains sceptiques affirment que si nous ratifions le traité, nous perdrons notre pouvoir et notre influence, que nous perdrons notre droit de nommer un commissaire européen. Mais il s'agit là d'arguments fallacieux. En effet, un passage de ce traité établit pour la première fois l'égalité entre les États membres pour ce qui a trait à désignation des membres de la Commission. Actuellement les cinq plus grands pays: l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne, ont le droit de désigner deux commissaires européens. Les États de plus petites dimensions comme l'Irlande ont le droit d'en nommer un seul. Or à partir de 2005, chaque pays aura, comme l'Irlande, un seul commissaire. Et il en sera ainsi jusqu'à ce que le nombre des pays participants arrive à 27. À partir de ce moment-là, le droit de nommer un commissaire sera attribué par roulement aux États membres, sur une base strictement paritaire.

Un tel système assure que l'on ne fera pas de différences entre petits et grands pays et que l'Irlande bénéficiera du même droit de représentation que l'Allemagne, la France ou tout autre pays membre.

S'il ne fait aucun doute que la participation de l'Irlande à l'Union européenne a eu des effets bénéfiques sur ce pays, force nous est de nous demander s'il est juste de dénier à d'autres pays le droit de bénéficier de ces mêmes avantages. Peut-on légitimement refuser à d'autres pays européens la possibilité de participer à cette Union et d'accéder par ce biais au progrès? Peut-on légitimement opposer un refus à des peuples qui ont un désir et un besoin désespérés de rejoindre le reste de l'Europe pour élever leurs conditions de vie et améliorer leur statut social ?

Ma réponse est qu'il ne serait pas juste de priver tant de nos concitoyens européens de la possibilité de s'assurer une vie meilleure. L'Irlande ne doit pas être un obstacle à l'avancée des autres nations. Bien au contraire, leur développement est la condition du nôtre.

Combattons le mensonge de la menace d'une immigration de masse.

Je sais que certaines voix se sont élevées pour agiter le spectre de l'immigration : une vague de nouveaux arrivants déferlerait sur nos rivages, menace-t-on, si l'issue de ce référendum était positive. De toutes les objections que j'ai entendu formuler contre ce traité, je crois que celle-ci est la plus exécration et la plus indigne.

C'est la plus exécration car elle est tout bonnement mensongère. C'est une propagande honteuse et répugnante. La vérité des faits c'est qu'aucune des craintes alimentées par ceux qui annonçaient des déplacements massifs de populations lors des élargissements précédents de l'Union – notamment à l'Espagne et au Portugal – ne s'est jamais matérialisée.

Mais ce qui me chagrine le plus quand j'entends la mise en garde des opposants du traité contre le flot d'immigrants qui débarqueraient sur nos rivages, c'est la vision qu'ils ont de notre peuple. Notre aspiration n'est certes pas de construire un mur tout autour de notre île pour tenir à distance le reste du monde. C'est de notre sol qu'a essaimé la grande diaspora irlandaise. Les émigrés qui ont quitté l'Irlande et leurs descendants ont fait du chemin : on les retrouve dirigeants et bâtisseurs de nations aux quatre coins du monde. Il n'y a aucune raison valable de penser que l'élargissement donnera lieu à de vastes mouvements de populations.

Le meilleur moyen de s'assurer que l'Irlande ne se muera pas, aujourd'hui comme demain, en un foyer d'immigration est de renforcer – et non pas d'affaiblir – l'économie des autres pays européens. La meilleure voie à suivre est celle d'élever leur niveau de vie, de pair avec le nôtre, et de leur permettre d'aborder, avec nous, une nouvelle ère de croissance et de possibilités. C'est ce que l'Europe a fait pour l'Irlande. C'est ce que l'Europe fera pour ces pays.

Il n'y a absolument aucune raison de penser qu'avec l'adhésion de ceux-ci à l'Union, l'Irlande se trouvera confrontée à un problème lié à la libre circulation des travailleurs.

Quoi qu'il en soit, l'Irlande est libre, comme chaque pays membre, de prendre les mesures opportunes pour

protéger son marché de l'emploi.

L'accord conclu en juin de l'an dernier entre les États membres actuels, Irlande comprise, et les pays candidats prévoit que les États membres continueront à appliquer leur propre stratégie nationale en matière de libre circulation des travailleurs aux citoyens des nouveaux États membres, pendant une période de deux ans. En Irlande, notre politique sera, bien entendu, dictée par les conditions de notre marché intérieur de l'emploi.

Après les deux premières années suivant l'élargissement, l'Irlande aura, comme tout autre État membre, la possibilité de continuer à appliquer les mesures nationales existantes pendant une période de trois ans. En cas de nécessité, l'application des mesures nationales pourra être prolongée pour encore deux ans, après approbation du Conseil des ministres.

Croissance du commerce extérieur et des investissements

L'élargissement du marché unique de l'Union européenne déterminera une augmentation consistante des possibilités offertes à l'Irlande en matière de commerce, d'investissements et d'emploi. Entre 1994 et 2000, les exportations irlandaises à destination des dix principaux pays concernés par l'élargissement ont été multipliées par sept, passant de 160 à 1 190 millions d'euros. Ces exportations continueront à progresser fortement à l'avenir, au fur et à mesure que ces pays gagneront en prospérité et s'intégreront plus étroitement dans l'Union européenne. Un vote négatif aurait pour effet de compromettre ces échanges commerciaux, en plein développement, et aurait des conséquences préjudiciables sur l'emploi en Irlande.

Un vote positif est également souhaitable si l'on veut voir croître les investissements directs étrangers dans notre économie. En Irlande, les sociétés étrangères emploient directement près de 140 000 personnes et assurent indirectement du travail à plusieurs milliers d'autres personnes. C'est ce qui permet à notre pays de se prévaloir du titre de « porte de l'Europe pour les États-Unis ». L'accès libre que nous offrons au marché européen est un énorme facteur d'attraction pour les investissements directs étrangers, dans la mesure où 70% de nos exportations sont destinées à l'Union européenne. Si le non devait l'emporter, les sociétés étrangères en déduiraient que nous prenons nos distances par rapport à nos enjeux européens et concluraient à un désengagement de notre part à l'égard du marché unique européen et de sa version élargie - enrichie de quelque 100 millions de consommateurs - qui totaliserait près de 500 millions de consommateurs.

Le signal négatif que nous transmettrions ainsi aux investisseurs étrangers aurait tôt fait d'être amplifié et exploité par nos concurrents. Nous y perdrons de nouvelles activités économiques, de nouveaux emplois et une nouvelle croissance.

Nous avons appris, autrefois, les dures leçons du protectionnisme. Nous avons judicieusement décidé de tourner la page sur cette ère d'insuccès et d'embrasser le marché global ouvert ; notre participation à l'Union européenne est au cœur de cet engagement.

Cette participation nous a non seulement assuré des avantages considérables sur le plan des échanges commerciaux mais elle nous a aussi permis de bénéficier d'un régime macroéconomique stable, caractérisé par de faibles taux d'intérêt, contenus à un niveau historique. Et l'ensemble de ces facteurs ont contribué à alimenter le développement économique de l'Irlande. Si nous devions revenir sur notre engagement en faveur d'un marché unique européen élargi, nous irions à l'encontre de toute l'évolution de la politique économique européenne – une politique que tous les gouvernements ont appliquée et perfectionnée dans les dernières décennies, une politique économique qui s'est révélée d'une efficacité éprouvée en établissant virtuellement le plein emploi et en enravant enfin l'émigration involontaire loin de nos terres. Un tel retournement aurait des conséquences dévastatrices pour l'Irlande.

Au regard de la procédure budgétaire européenne, ce n'est pas un vote positif mais un vote négatif qui nuirait à nos intérêts. Si l'Irlande devenait un obstacle au progrès, nos partenaires seraient nettement moins enclins à tenir compte de nos priorités. Le fait est que nous allons sous peu aborder l'examen du prochain budget et la procédure de révision à mi-parcours de la politique agricole commune. Notre objectif, à cette

occasion, devrait être de protéger nos familles d'agriculteurs et de concrétiser les acquis de l'Agenda 2000 de Berlin. Les négociations s'annoncent difficiles. Nous devons les affronter en partenaires placés dans une position de force et centrale et non pas en obstructionnistes.

La contribution de l'Union européenne à la paix

Enfin, permettez-moi d'ajouter que je considère de notre devoir de reconnaître les mérites là où ils sont dus. L'Union européenne mérite d'être louée pour le soutien qu'elle a accordé au processus de paix dans notre île. Ce soutien a été à la fois de nature politique et financière et s'est traduit par une aide au développement économique, dans le Nord comme dans le Sud et, en particulier, dans les régions frontalières.

Depuis 1995, l'UE a accordé, par le biais des Fonds structurels, des financements d'un montant total de 1,3 milliard d'euros en faveur du processus de paix. Ces aides ont pris plus spécifiquement la forme d'investissements dans l'Irlande du Nord et les régions limitrophes de la République et elles se sont concentrées sur les zones et les personnes les plus touchées et les plus durement éprouvées par des années de violence. C'est là un autre exemple concret de l'action bénéfique menée par l'UE en faveur de l'Irlande.

Réaliser l'unité

En dernière analyse, une réflexion sur le processus de paix pourrait offrir le contexte le plus propice à une décision de vote. Nous savons bien, dans cette île, ce que « division politique » ou « séparation politique » veulent dire. Un pays ou un continent déchiré est un affront à l'esprit républicain qui est, je le sais, dans le cœur chacun de nous.

Les principes qui nous attellent à la réalisation d'un même objectif : celui de mettre en place une seule et unique nation irlandaise, formée par consentement mutuel et par compréhension mutuelle, sont les mêmes que ceux qui inspirent la création d'une Europe unie élargie. Ils peuvent s'énoncer comme suit :

une plus grande unité génère une plus grande force;

notre cohésion nous vient d'une histoire commune, d'un destin partagé;

nous avons tous le désir de créer un lieu où vivre dans la liberté et la tolérance, où nos enfants puissent construire une vie encore meilleure dans une Irlande encore meilleure, qui fasse pleinement et réellement partie d'une meilleure Europe.

À ce carrefour historique, l'Irlande devrait ouvrir la voie, non pas l'obstruer. Pour l'Irlande et pour toute l'Europe, prenons la bonne direction. Choisissons le progrès en votant oui: oui à l'emploi, oui à la croissance et oui à l'avenir de l'Irlande.